

REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

Pièce 4.1. PLAN DE ZONAGE

Echelle : 1/4000

Version de Novembre 2020

Révision du Règlement Local de Publicité

Document arrêté le :

Document approuvé le :



Cité Descartes
23, rue Alfred Nobel
77420 Champs-sur-Marne
Tél : 01 64 61 86 24

 Limite d'agglomération

ZONE 1

 Zones à dominante résidentielle et centre-ville

ZONE 2

 2A - Zones d'activités et abords des grands axes de circulation (15m)

 2B - Emprises ferroviaires

ZONE 3

 Zones naturelles et agricoles

 Voies express hors agglomération

 Espace Boisé Classé

 Monuments historiques

 Périmètre de protection des MH (500m) au titre de l'article L.581-8 du Code de l'Environnement

 Périmètre de protection des MH instauré par le RLP (100m)



0 250 500 m